

à reproduire – à afficher – à distribuer – merci - à reproduire – à afficher – à distribuer - merci



Union
syndicale
Solidaires



AGENTS D'ACCUEIL DANS LES COLLÈGES ET LYCÉES PERSONNELS SUR POSTES ADAPTÉS

Des modifications inquiétantes concernant les postes d'agent d'accueil nous ont été signalées :
de plus en plus, des collègues qui ont droit à des postes adaptés se retrouvent sans le vouloir derrière le téléphone, dans le bocal de l'accueil.

I. Les raisons de ces mesures :

Elles sont la conséquence des suppressions de postes et du manque de moyen et de volonté pour aménager des postes pour ces personnels particuliers. En effet, il est bien plus facile de se débarrasser de l'ancien OP diminué physiquement en le mettant derrière la vitre de l'accueil, que de réfléchir à des solutions appropriées à ses difficultés physiques ou psychologiques.

II. Les conséquences de ces mesures :

Plus aucun poste d'agent d'accueil n'est créé, ni mis au mouvement. Ces personnels qualifiés et expérimentés, ne peuvent plus prétendre à mutation ni à exercer leur mission ! Et les autres agents qui veulent prétendre à cette mission d'accueil ne le peuvent plus.

De plus, rien ne dit que les personnels bénéficiant de postes adaptés souhaitent devenir agent d'accueil ! Ils préféreraient certainement des aménagements d'horaires et de travail. Sans parler des absurdités qui peuvent se présenter : monter les nombreuses marches dans certains établissements peut s'avérer impossible pour des personnes à mobilité réduite !

L'accueil doit être une mission à part entière, et non pas un moyen pour les collectivités territoriales de se débarrasser de ces travailleurs, sans réfléchir à des solutions individuelles et respectueuses de leurs problèmes et de leurs droits.

Ne restez pas isolé ! Syndiquez-vous ! Luttez !